

Besoins des associations environnementales québécoises en matière de réseautage

En 2005, le Réseau canadien de l'environnement (RCEN) a mandaté une chercheuse afin de mieux connaître les aspirations des associations environnementales du Québec en matière de réseautage. Les opinions de 76 représentants d'associations furent recueillies à l'aide de questionnaires et d'entrevues.

En résumé, les personnes consultées ont signalé leur malaise par rapport aux relations qu'entretiennent entre elles les associations environnementales du Québec. Elles ont exprimé le souhait qu'une coalition puisse rapprocher les associations entre elles et avec leurs partenaires hors Québec. Elles ont également fait valoir l'intérêt d'assurer une meilleure participation des associations environnementales du Québec dans différents forums de consultation publique.

Les personnes consultées ont aussi insisté sur le caractère rassembleur d'une telle coalition. Au service de ses membres, disent-elles, elle devrait favoriser le partage d'expertise, le développement de projets communs et les actions de nature à renforcer les réseaux de solidarité. Les répondants ont aussi parlé des avantages que devraient ressentir les membres à faire parti de cette coalition. Certains ont signalé les bénéfices découlant des services offerts par la coalition; d'autres de la crédibilité lié au fait d'être associé à un réseau d'envergure nationale.

Enfin, les répondants ont noté la nécessité de doter cette coalition d'une permanence. Ils ont suggéré d'embaucher un professionnel doté d'habiletés de communication, de synthèse et d'analyse éprouvées.

Sur la base des commentaires formulés par les répondants, un premier concept de coalition répondant aux besoins de convergence et de réseautage des associations environnementales du Québec fût élaboré. Partant de ce concept, le Réseau canadien de l'environnement a par la suite invité les organisations du Québec à soumettre de courtes propositions démontrant leur intérêt à parrainer la mise en place d'une telle coalition. Actif depuis plusieurs années dans le domaine de l'environnement, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) fût choisi comme organisme responsable. Depuis quelques mois, avec le soutien de partenaires importants, il s'active à établir un nouveau mécanisme d'affiliation et de réseautage des associations environnementales à l'intérieur et à l'extérieur des frontières du Québec. Le Réseau affilié des associations environnementales du Québec (RAAEQ) représente en ce sens le produit d'un travail de consultation et de convergence en développement.